

## **Un Projet concours signé Dialna Maroc Challenge-2030**

### **Règlement du concours “L’Architecte” – 2ème édition.**

**2025\_2026**

#### **Article 1 : Objet du concours**

Le concours national d'idées en architecture “L’Architecte” s’inscrit dans le cadre du programme Dialna Maroc Challenge 2030. Il vise à valoriser l’Architecture, l’histoire de l’architecture marocaine et du patrimoine national, tout en promouvant l’innovation, la durabilité et l’intégration des nouvelles technologies, en particulier l’intelligence artificielle, pour des projets architecturaux réels et selon les thèmes du concours.

#### **Article 2 : Public cible**

##### **Le concours est ouvert aux :**

- Équipes composées d’étudiants universitaires marocains inscrits dans les disciplines liées à l’architecture, l’urbanisme, l’ingénierie, les arts et aux sciences environnementales.
- Les membres âgés de 18 à 30 ans, issus de divers domaines (design, urbanisme, anthropologie, technologies, sciences, etc.), souhaitant intégrer les équipes et contribuer à un projet pluridisciplinaire.

### **Article 3 : Modalités de participation**

#### **1. Inscriptions :**

- Les candidats doivent s'inscrire en équipes pluridisciplinaires composées de 3 à 6 membres.
- Chaque équipe soumettra un dossier de candidature incluant une lettre de motivation, un CV pour chaque membre et une première idée de projet (500 mots maximum).

#### **2. Calendrier :**

- Ouverture des inscriptions : 10 Février 2025
- Clôture des inscriptions : 20 Mars 2025
- Phase de sélection des équipes finalistes : 15 Avril 2025
- Présentations finales et cérémonie de remise des prix : 20 Septembre 2025

#### **3. Conditions de candidature :**

- Les participants doivent être de nationalité marocaine.
- Les projets soumis doivent s'inscrire dans au moins une des catégories du concours, avec un formulaire comprenant :

Un lien HTML vers le visuel de la création ;  
La fiche technique du projet ;  
Une ou des photographies bien visibles des inspirations, des créations artistiques  
pour le projet présenté (300 Dpi, JPEG ou PDF) ;

Des illustrations et esquisses du projet (croquis) peuvent être incluses en sus  
(plans d'archi) ;

1 à 3 photographies maximum pour inspirations)

Le storytelling pour raconter leurs idées  
CV et portfolios sont fortement recommandés

#### **Article 4 : Catégories de prix**

Les équipes participantes concourront dans les catégories suivantes :

- Prix de l'Architecture de l'Environnement et de l'Identité : Projets valorisant les ressources locales et la culture régionale.
- Prix de l'Architecture de la Durabilité et de la Construction Responsable : Projets mettant en avant des solutions écologiques et responsables.
- Prix de l'Architecture de l'Innovation et du Patrimoine : Projets utilisant des technologies innovantes pour préserver et réinterpréter le patrimoine.
- Prix de l'Architecture Extra-Terrestre : Projets explorant des concepts d'architecture futuriste alliant science et créativité.

## **Article 5 : Critères d'évaluation**

Les projets seront évalués par un jury d'experts selon les critères suivants :

1. Innovation : Originalité et créativité du concept proposé.
2. Durabilité : Intégration de solutions écologiques et responsables.
3. Pertinence : Respect de l'identité culturelle marocaine, des critères et des besoins régionaux.
4. Viabilité : Faisabilité technique et économique du projet.
5. Impact : Potentiel du projet à valoriser l'architecture du Maroc, ses valeurs matérielles et immatérielles, à répondre aux défis actuels et à inspirer des solutions futures.

## **Article 6 : Accompagnement des participants -Avril**

Les équipes sélectionnées pour la finale bénéficieront :

- D'ateliers et de formations thématiques (architecture durable, IA, énergies renouvelables, etc.).
- D'un encadrement par groupe, par des experts pluridisciplinaires.
- D'opportunités d'accès à des réseaux professionnels et d'opportunités de mentorat.

## **Article 7 : Récompenses**

Chaque catégorie sera dotée d'un prix honorifique et/ou financier pour encourager les initiatives. Les finalistes auront également accès à :

- Un accompagnement par les institutions partenaires pour développer davantage leurs projets et les projeter dans un cadre universitaire et de cas d'écoles.
- Une visibilité médiatique via les réseaux des plateformes organisatrice et partenaires.

## **Article 8 : Dispositions générales**

1. Les projets soumis doivent être originaux et ne pas violer les droits d'auteur ou de propriété intellectuelle.
2. Les participants acceptent que leurs projets puissent être présentés publiquement dans le cadre du programme Dialna Maroc Challenge 2030.
3. L'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications au règlement si nécessaire, tout en informant les participants.

## **Article 9 : Engagement des participants**

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement ; à promouvoir les valeurs d'innovation, de durabilité et d'identité culturelle marocaines ; à adopter un comportement éthique et collaboratif ; à céder les droits d'images afférés au projet ; à répondre présent aux modules intégrant le programme ; à répondre aux interviews, a tout format numérique dans le cadre de la présentation de leurs projets.

## **Oujda, une inspiration pour construire le Maroc de demain- Saison 2**

**Avec le concours “L’Architecte”, transformons ensemble les défis en opportunités et dessinons les contours d’un Maroc visionnaire, authentique et durable**

Envoie de participation/ [contact@dialnamaroc.com](mailto:contact@dialnamaroc.com)  
Et sur Whatsup-0644172313

